

Réglementation des entreprises et droit du contrat d'assurance

Présentation

Public, conditions d'accès et prérequis

UE de niveau master 2 soumise à agrément de l'enseignant ou du professeur titulaire de chaire

Présence et réussite aux examens

Pour l'année universitaire 2021-2022 :

Nombre d'inscrits : 44

Taux de présence à l'évaluation : 89%

Taux de réussite à l'évaluation : 54%

Objectifs pédagogiques

Connaître les spécificités du droit du contrat et des entreprises d'assurance et les règles de comptabilisation des opérations d'assurance.

Comprendre le fonctionnement d'une société d'assurance et ses enjeux, le fonctionnement des opérations de réassurance.

Comprendre les principes de Solvabilité II et son application aux organismes d'assurance.

Mots-clés

[Gestion des risques](#)

[Assurance des entreprises](#)

[Actuariat](#)

[Assurance](#)

Programme

Contenu

Les caractéristiques générales du contrat d'assurance. Les consommateurs (souscripteurs, assurés, tiers). Le contrat : conclusion, résiliation, contentieux.

Déclaration du risque et exclusions de garanties. Deux régimes juridiques différents : les assurances de responsabilité civile et de dommages aux biens et les assurances sur la vie.

Aperçu des principales réglementations fiscales.

Les différentes formes des entreprises d'assurance :

- Le cadre juridique national et européen
- Les sociétés anonymes d'assurance
- Les sociétés d'assurance mutuelles
- Les Mutuelles du Code de la Mutualité
- Les Institutions de Prévoyance

- Les divers fonds de garantie
 - Aperçu sur l'organisation de la distribution des contrats d'assurance.
- Le fonctionnement technique, financier et comptable des entreprises d'assurance :
- Le cadre comptable général (plan comptable français et normes IFRS)
 - Les provisions techniques
 - Les règles de solvabilité
 - Le contrôle sur les entreprises d'assurance (agrément et rôle du régulateur)

La réassurance : principaux types de traités, règles de fonctionnement et comptabilisation. La sécurisation des opérations.

Solvabilité II :

- La meilleure estimation des engagements (vie et non vie)
- Le capital de solvabilité requis
- Les fonds propres
- La gouvernance et l'ORSA
- Le reporting
- Le contrôle de groupe
- Le principe de la personne prudente.

Professionnalisme : organisation de la profession, fonctionnement de l'association professionnelle "Institut des Actuaires", la fonction actuarielle dans les règles de gouvernance de la norme solvabilité 2.

Modalité d'évaluation

Contrôle continu :

- partiel : écrit de 2h00 (janvier)

Oral : présentation obligatoire en groupe de 1, 2, ou 3, note entre 0 et 2.

Examen final:

- écrit de 2h00 en session 1 (juin)
- écrit de 2h00 en session 2 (septembre)

Note retenue : max (note (1/3 partiel, 2/3 examen juin) + note présentation ; examen septembre + note présentation).

Bibliographie

Pierre-Grégoire Marly, Vincent Ruol (édition Revue Banque) : Droit des entreprises d'assurance

Vincent Ruol (édition Revue Banque) : L'assurance vie, aspects réglementaires

Stéphane Marquetty (édition Economica) : l'activité d'assurance aspects économiques, comptables, actuariels

Parcours

Cette UE apparaît dans les diplômes et certificats suivants

Chargement du résultat...



Intitulé de la formation	Type	Modalité(s)	Lieu(x)	Intitulé de la formation	Type	Modalité(s)	Lieu(x)
Intitulé de la formation	Type	Lieu(x)	Lieu(x)	Intitulé de la formation	Type	Modalité(s)	Lieu(x)

Informations pratiques

Contact

EPN09 - Actuariat
 292 rue Saint Martin
 75003 Paris
 Tel :01 58 80 87 56

[Ghislaine Erny](#)

Voir le site

actuariat.cnam.fr

Voir le calendrier, le tarif, les conditions d'accessibilité et les modalités d'inscription dans le(s) centre(s) d'enseignement qui propose(nt) cette formation.

UE

Paris

Centre Cnam Paris

[Année 2024 / 2025 : Formation en présentiel soir ou samedi](#)

[Année 2025 / 2026 : Formation en présentiel soir ou samedi](#)

Comment est organisée cette formation ?

```
/**/ details.orga-container { display: list-item; } details.orga-container summary { -display: list-item; margin: 0.5em; color: #c1002a; font-weight: bold; cursor: pointer; } details.orga-container .orga-subtitle { margin-left: 1em; } details.orga-container .orga-list { margin-left: 1em; margin-bottom: 1em; } details.orga-container h3 { font-size: 1.2em; } /**/
```

2024-2025 Annuel : Formation en présentiel soir ou samedi

Dates importantes

Période d'inscription : du 10/06/2024 à 10:00 au 18/10/2024 à 23:59

Date de 1ère session d'examen : la date sera publiée sur le site du centre ou l'ENF

Date de 2ème session d'examen : la date sera publiée sur le site du centre ou l'ENF

Précision sur la modalité pédagogique

Une formation en présentiel est dispensée dans un lieu identifié (salle, amphi ...) selon un planning défini (date et horaire).

EN SAVOIR +

S'INSCRIRE

Code UE : ACT207

Cours

6 crédits

Volume horaire de référence
(+ ou - 10%) : **50 heures**

Responsable(s)

Ghislaine ERNY

<https://actuariat.cnam.fr/unites-d-enseignement/reglementation-des-entreprises-et-droit-du-contrat-d-assurance-20767/>